

## Protection de l'enfance : Nexem salue un rapport parlementaire à la hauteur des enjeux du secteur

**Paris le 14 avril 2025 - Nexem se félicite de la publication du rapport parlementaire qui formule des constats et des recommandations en pleine cohérence avec les réalités quotidiennes et les alertes à maintes reprises exprimées par le réseau des adhérents Nexem, par les enfants et les jeunes eux-mêmes.**

### Un constat alarmant et désormais incontestable

Ce rapport, soulignant un système qui « *craque de toutes parts* », s'inscrit dans un contexte d'alerte généralisée, illustré récemment par l'avis du Conseil économique, social et environnemental (octobre 2024), la décision-cadre de la Défenseure des droits (janvier 2025), et de nombreux travaux sectoriels antérieurs.

Nexem partage là encore ce constat alarmant : les premières victimes de cette crise sans précédent sont les enfants et jeunes majeurs accompagnés au titre de l'Aide sociale à l'enfance.

**11 000**  
établissements  
et services

**350 000**  
salariés

### Un rôle essentiel des associations reconnu mais fragilisé

Depuis de nombreuses années, Nexem alerte, comme le rapport, sur le « *le rôle cardinal des associations et de leur personnel* », et pointe également une crise profonde d'attractivité des métiers, empêchant la mise en œuvre effective des politiques publiques pourtant insuffisamment ambitieuses en la matière.

Nexem partage les propositions formulées en matière de revalorisation des métiers, en lien avec la formation, les conditions de travail et la rémunération et insiste sur les propositions mettant en avant la nécessité de :

- Du paiement du Ségur pour tous ;
- L'aboutissement rapide des travaux autour de la convention collective unique étendue (CCUE) ;
- Le déploiement à terme de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour sécuriser les financements.

### Des propositions ambitieuses pour une refondation structurelle

Nexem soutient les recommandations émises, qui placent les besoins de l'enfant au cœur des politiques publiques, et visent une transformation structurelle du secteur.

« *Nexem appelle de ses vœux que l'Etat assure un rôle de garant d'une équité de traitement sur l'ensemble du territoire, en nommant un secrétariat d'Etat avec des moyens dédiés et une rénovation de la gouvernance avec une clarification des rôles et un meilleur dialogue entre acteurs, clé de voûte d'une politique durable en faveur des enfants et des jeunes en danger* », **insiste Alain Raoul, président de Nexem.**



---

## Contacts presse

### Nexem

Claire Picou

Tél. : 06 08 08 51 75

Email : [c.picou@nexem.fr](mailto:c.picou@nexem.fr)

### Agence Bona fidé

Claire Joly

Tél. : 06 88 10 67 57

Email : [cjoly@bonafide.paris](mailto:cjoly@bonafide.paris)

---

**Nexem** est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente plus de **11 000 établissements et services** employant **plus de 350 000 professionnels** dans cinq champs d'activité : **le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la protection juridique des majeurs et la lutte contre les exclusions.**

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficace à l'accompagnement des plus fragiles, **au service d'une société inclusive.**

Retrouvez toutes nos informations sur [nexem.fr](http://nexem.fr)  
Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; [Bluesky](#) ; [Instagram](#)

---

**11 000**  
établissements  
et services

**350 000**  
salariés